



BNP PARIBAS

— VOS REPRÉSENTANTS



L'INFORMATION DE VOS ÉLUS CFDT

MOTIV

24 mai 2022

IDF OUEST

DU NOUVEAU DANS MOTIV'

C'est l'heure du bilan pour MOTIV. La CFDT, constate que MOTIV ne permet pas de récompenser votre travail (environ 60% seulement des collaborateurs touchent la référence ou plus), et que votre rémunération variable fond comme neige au soleil, **d'année en année.**

VOS ÉLUS CFDT ONT OBTENU QUELQUES ÉVOLUTIONS QUI VONT DANS LE BON SENS.

Pour les DIA affinités : le montant métier est consolidé sur le quadrimestre de lancement de MDS (avec effet rétroactif).

La répartition de la charge accueil sera vérifiée chaque quadrimestre par les DIA et les DT, afin de proratiser vos attendus individuels.

Pour les absences de plus de 31 jours : jusqu'alors seul le montant métier était proratisé. Désormais, les attendus individuels seront proratisés **manuellement** par les territoires. Les élus CFDT ont demandé que cette proratisation se fasse dès le retour des salariés afin d'organiser votre activité commerciale.

Pour les prises de poste : une décote de 10% (attendus individuels) sera mise en place sur le quad qui suit la prise de poste (soit le premier quadrimestre ne bénéficiant pas de la garantie du montant métier).

Pour les CRG et CMR : une décote de 10% (attendus individuels) par rapport aux attendus du métier remplacé.

Tous les salariés de DUO auront une décote de 10% (attendus individuels) y compris pour le DIA.

POUR TOUS :

Le seuil de déclenchement de l'exigence bancassurance est baissé à 70% de votre objectif au lieu de 100% pour le Q2 2022 mais également pour le Q1 2022.

Les élus CFDT demandent une nouvelle fois le retrait pur et simple de ce malus.

Dès Q2 2022, Ma Pair'sformance mesure désormais un R/O moyen de l'ensemble des univers cœur de métiers. Le R/O sera plafonné à 200% sans seuil de minimum de prise en compte sauf pour l'exigence bancassurance dont le seuil est de 70%. Si la moyenne est supérieur à 150%, l'indicateur est valorisé à 200%.

Sophie
CREPEAUX
06 98 54 95 03



Juan Antonio
GONZALEZ
06 67 24 54 97

Claudine OMS
07 61 41 04 82



Yannick
MARGERIE
06 73 98 52 45

Stéphanie
BOUKOBZA
07 86 23 54 74



Christine DELSAHUT

Adama FAYE

Amel HASSANE

Valérie VERMONT

Informations sur la région IDF Ouest

Surperformance MOTIV :

35% des collaborateurs de la région Ile de France Ouest sont éligibles à la surperformance MOTIV

ANNEE 2021	REGION ILE DE FRANCE OUEST
Réseau d'agence	35%
Généralistes	35%
Managers	36%
Spécialistes	29%

Bilan 2021 :

% Montants métier	<80	80 à <90	90 à <100	100 à <120	120 à <150	>=150
REGION ILE DE FRANCE OUEST	34%	17%	13%	19%	15%	1%
Généralistes	39%	17%	11%	18%	14%	1%
Spécialistes	44%	12%	2%	16%	16%	9%
Managers	12%	17%	26%	26%	17%	1%

55 %

**Des agences ont
bénéficié d'une
prime
ALEA en 2021**

Les élus Cfdt dénoncent :

Sa récurrence : Alors que la majorité des agences en bénéficie, pouvons-nous vraiment parler d'aléa?

Son impact : sur l'enveloppe MOTIV réduisant les primes que vous pourriez obtenir

Son montant : La « prime Alea » pallie-t-elle vraiment le manque à gagner ? Récompense-t-elle le travail effectué pour remplacer vos collègues ? Pour nous, la réponse est NON.

La Cfdt confirme sa demande de renforcer les effectifs.

Déclaration heures supplémentaires défiscalisées

Suite à la demande de la Cfdt,

la direction nous confirme que les heures supplémentaires défiscalisées enregistrées en paie n'alimentent pas le net fiscal qui est l'assiette du prélèvement à la source pour 2021 et les années précédentes.

Une interrogation sur le sujet, **contactez-nous**

